



Newsletter N° 31

Avril 2018

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



Le décret présidentiel n° 18-108 du 4 avril 2018 a modifié le décret présidentiel n° 17-243 du 17 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement.

(JO n° 20 du 4 avril 2018 p.6)



Le décret présidentiel n° 18-114 du 17 avril 2018 a défini le statut-type de l'hôpital mixte.

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.4)



Le décret exécutif n° 18-112 du 5 avril 2018 a fixé le modèle de l'extrait du registre de commerce délivré sous format électronique, en application des dispositions de l'article 5 bis de la loi n° 04-08 du 14 août 2004, modifiée et complétée, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

(JO n° 21 du 11 avril 2018 p.6)



- L'arrêté du 22 mars 2018 a ouvert le concours national d'accès à la profession de notaire et a fixé les modalités de son organisation et son déroulement, en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 08-242 du 3 août 2008, modifié et complété, fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession de notaire et les règles de son organisation.

(JO n° 20 du 4 avril 2018 p.12)

- L'arrêté du 22 mars 2018 a ouvert le concours national d'accès à la profession d'huissier de justice et a fixé les modalités de son organisation et son déroulement, en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 09-77 du 11 février 2009, modifié et complété, fixant les conditions d'accès, d'exercice et de discipline de la profession d'huissier de justice et les règles de son organisation.

(JO n° 20 du 4 avril 2018 p.14)



L'arrêté du 7 mars 2018 a fixé la liste des spécialités dans lesquelles les assistants spécialisés sont désignés et les juridictions concernées, en application des dispositions de l'article 18 du décret exécutif n° 17-324 du 8 novembre 2017 fixant les conditions et modalités de désignation des assistants spécialisés auprès du ministère public, leur statut et leur mode de rémunération.

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.10)



- L'arrêté du 5 février 2018 a modifié l'arrêté du 5 novembre 2015 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration « d'Algérie - poste ».

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.17)

- L'arrêté du 7 février 2018 a modifié l'arrêté du 15 juin 2016 portant désignation des membres du conseil d'orientation de l'institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.17)



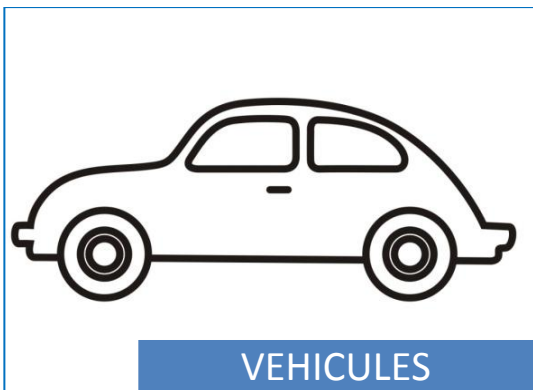
L'arrêté du 11 janvier 2018 a modifié l'arrêté du 16 mars 2016 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce.

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.19)



L'arrêté interministériel du 26 mars 2018 a fixé l'organisation de l'administration centrale du ministère du tourisme et de l'artisanat en bureaux, en application des dispositions de l'article 13 du décret exécutif n° 16-06 du 10 janvier 2016, portant organisation de l'administration centrale du ministère du tourisme et de l'artisanat.

(JO n° 22 du 18 avril 2018 p.19)



- L'arrêté du 15 mars 2018 a fixé les modalités et conditions d'agrément pour l'exercice de l'expertise de conformité de véhicules et du carrossage de véhicules, en application des dispositions des articles 41 et 44 du décret exécutif n°18-05 du 15 janvier 2018 fixant l'organisation de contrôle de conformité de véhicules et les modalités de son exercice.

(JO n° 23 du 22 avril 2018 p.14)

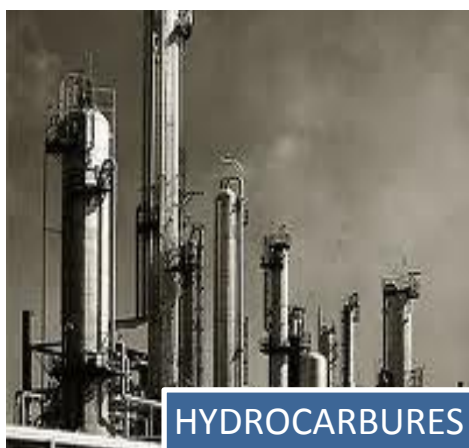
- L'arrêté du 20 mars 2018 a fixé la composition et le fonctionnement de la commission d'instruction des dossiers de demandes d'agrément pour l'exercice de l'expertise de conformité de véhicules et du carrossage de véhicules, en application des dispositions de l'article 51 du décret exécutif n°18-05 du 15 janvier 2018 fixant l'organisation de contrôle de conformité de véhicules et les modalités de son exercice.

(JO n° 23 du 22 avril 2018 p.19)



L'arrêté interministériel du 14 mars 2018 a défini les conditions et modalités financières, ainsi que les mécanismes de financement de la réalisation du logement promotionnel aidé, en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 10-235 du 5 octobre 2010, modifié et complété, fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi cette aide.

(JO n° 23 du 22 avril 2018 p.26)



L'arrêté interministériel du 31 mars 2018 a fixé les modalités de détermination des coefficients R1 et R2 pour la détermination du taux de la taxe sur le revenu pétrolier (TRP), en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n° 07-130 du 7 mai 2007, modifié et complété, fixant les modalités de calcul des montants des règlements mensuels provisoires valant acomptes sur la taxe sur le revenu pétrolier.

(JO n° 24 du 25 avril 2018 p.12)



L'arrêté du 9 avril 2018 a fixé le cahier-type des servitudes applicables aux investissements situés dans le périmètre de la ville nouvelle de Hassi Messaoud, en application des dispositions de l'article 5, tiret 5 du décret exécutif n° 06-322 du 18 septembre 2006, fixant les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organisme de la ville nouvelle de Hassi Messaoud.

(JO n° 24 du 25 avril 2018 p.15)

Pour plus d'informations :

www.chemlouletassociés.com